

## **Allocution de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI lors de l'audience accordée aux Présidents des deux chambres du Parlement**

"Louange à Dieu

Prière et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons

Mesdames et Messieurs,

En tenant à recevoir les Présidents des deux chambres du Parlement pour qu'ils Nous remettent le Code de la Famille, Nous entendons réaffirmer Notre engagement constant en faveur des valeurs fondatrices de cette loi qui fera désormais date dans l'histoire du Maroc, non seulement parce qu'elle constitue un jalon dans l'édification de notre société démocratique et moderniste, mais également parce que Nous avons, à travers elle, fait la démonstration concrète et éclatante de la complémentarité entre les référentiels de l'Islam et de l'Universalité qui reposent, l'un et l'autre, sur les mêmes principes de liberté, d'égalité, d'équité et de solidarité.

Par cette œuvre pionnière, Nous avons, en Notre qualité d'Amir Al-Mouminine (Commandeur des croyants), contribué à l'action que toute la Oummah islamique se doit d'entreprendre pour corriger l'image erronée que certains se font de l'Islam, injustement diabolisé et taxé d'anachronisme et d'extrémisme. Nous réaffirmons par Notre démarche la capacité de la raison et de la pensée islamiques à s'inscrire parfaitement dans la modernité et le progrès, tout en faisant prévaloir l'esprit tolérant et ouvert de l'Islam.

Depuis Notre accession au Trône, l'un des premiers objectifs de Notre politique a été de promouvoir un Code moderne de la famille réunissant de telles caractéristiques et s'appuyant sur de telles références, dans un contexte traversé par des courants divers et hétéroclites.

Tout en rendant grâce au Très-Haut de Nous avoir soutenu dans sa réalisation, avec tout ce qu'il comporte comme équité assurée et justice rendue à la femme, protection des droits de l'enfant et préservation de la dignité de l'homme, Nous tenons à réaffirmer que ce Code constitue bel et bien un acquis pour tous les Marocains. Il Nous plaît, en l'occurrence, de rendre hommage à l'unanimité manifestée à propos de ce Code par tous les Représentants de la Nation, ses forces vives et toutes ses composantes, dans le cadre

d'un débat démocratique responsable et dans une parfaite symbiose entre le Trône et le peuple.

Cependant, l'importance des acquis réalisés, que Nous couronnons aujourd'hui par l'apposition de Notre Sceau Chérifien sur le Dahir portant promulgation du Code de la famille, n'a d'égal que Notre conscience de l'ampleur de l'effort à fournir pour une mise en oeuvre effective de cette loi.

A cet effet, Nous n'épargnerons aucun effort pour qu'elle soit appliquée de la façon la plus parfaite, tant par le biais d'une Justice qualifiée, indépendante, efficiente et équitable, qu'en mettant à contribution les différents forums, institutions et organisations pour sensibiliser toutes les couches de la société à sa portée civilisationnelle et à sa forte teneur multidimensionnelle, en insistant sur le fait qu'il ne s'agit pas uniquement d'un acquis pour la femme, mais de la consolidation d'une institution familiale marocaine équilibrée et moderne, fondée sur l'égalité et la responsabilité partagée des deux conjoints, et imprégnée des nobles valeurs portées par ce code et qui doivent constituer pour elle une culture, un comportement quotidien, voire un véritable réflexe.

Nous sommes également déterminé à assurer la mise en oeuvre du Code de la famille, non seulement en mettant en place les moyens matériels et humains et les mécanismes juridiques nécessaires, mais en allant aussi de l'avant dans la réalisation du développement global, et en encourageant l'action concrète de proximité afin de favoriser l'épanouissement de la famille et la libération des énergies pour une action collective répondant à notre ambition d'asseoir un Maroc démocratique et moderne sur des bases solides. Nous réitérons Notre détermination à persévérer sur la voie des réformes structurantes pour réaliser davantage d'acquis, faisant ainsi de la femme et de l'homme des partenaires dans les droits et devoirs et dans la promotion d'une citoyenneté agissante et responsable.

«Seigneur, inspire-moi pour que je rende grâce aux bienfaits dont Tu m'as comblé ainsi que mes Parents, et pour que je fasse une bonne oeuvre que Tu agrées».(Coran)

Que la Paix, la Miséricorde et la Bénédiction de Dieu soient sur vous".